Envoyé en préfecture le 04/11/2026
Reçu en préfecture le 04/11/2026
Publié le
ID : 056-215600081-20261104-134D_2026-DE

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN COMMUNE DE BADEN

Nombre de Conseillers

En exercice : 29

Présents : 27

Votants : 29

L'an deux mille vingt-six, le 02 novembre, le Conseil Municipal de la Commune de Baden s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil, 3 place Weilheim, sur convocation légale en date du 23 octobre 2026 et sous la présidence de Monsieur Christophe BÉDARD, Maire.

Présents : Jean-Charles DUMONT, Élise FERRY, Philippe EVEZARD, Aurélie BERSIER, Armelle LATTARD, Paul HAROCH, Perrine TANGUY, Philippe FERNANDEZ, Victoire DORISE, Michel ADELAÏDE, Daniel GUILLEMOT, Catherine VERNIER, Thibaut ARTUR DE LA VILLARMOIS, Corinne RUYSSEN, Nathalie LE GUEN, Valéry JACOB, Christine DE MEDTS, Nathan RIO, Sylvie MAHÉO, Patrick PIQUET, Chantal DE GRAEVE, Yannick LECOANET, Nadège CORSO, Marc PETITRENAUD, Annie BARTHÉLÉMY, Stefan PIETRZAK

Ont donné procuration : Bertrand ROBIC à Monsieur le Maire, Anaïs RUPIN à Perrine TANGUY,

Secrétaire de séance : Thibaut DE LA VILLARMOIS

Le procès-verbal de la précédente réunion est arrêté à l'unanimité.

134D/2026 - ELECTION D'UN ADJOINT AU MAIRE

Monsieur le Maire rappelle que par arrêté n°534A_2026 en date du 07 octobre 2026 télétransmis en Préfecture le 07 octobre 2026, notifié à l'intéressé le 07 octobre 2026, Monsieur Paul HAROCH, adjoint au maire, s'est vu retiré les délégations qui lui ont été consenties, par arrêté n°234_2026 en date du 12 mai 2026 télétransmis en Préfecture le 13 mai 2026, dans les domaines de l'urbanisme, l'aménagement urbain et du patrimoine bâti.

A la suite, le Conseil municipal s'est prononcé contre le maintien de Monsieur Paul HAROCH dans ses fonctions d'adjoint.

Vu la délibération n°60D/2026 du Conseil municipal en date du 21 mars 2026 fixant le nombre d'adjoint à 7 le nombre d'adjoints,

Vu des exigences de la bonne marche de l'administration communale,

Il est proposé au Conseil municipal d'élire un septième adjoint dans les conditions prévues à l'article L.2122-7 du Code général des collectivités territoriales.

Conformément à l'article L.2122-7-1 du Code général des collectivités territoriales, l'élection a lieu au scrutin de liste à la majorité absolue pour les 2 premiers tours, à la majorité relative pour le 3ème tour, sans panachage ni vote préférentiel. Chaque liste est composée alternativement d'un conseiller municipal de chaque sexe. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre de candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Les listes sont déposées auprès du Maire dans les dix minutes qui suit son élection. Elles sont identifiées par l'indication du nom du candidat placé en tête de chaque liste.

Sous le contrôle du bureau de vote, les listes des candidats aux fonctions d'adjoint au maire sont déposées et jointes au procès-verbal.

Envoyé en préfecture le 04/11/2026
Reçu en préfecture le 04/11/2026
Publié le
ID : 056-215600081-20261104-134D_2026-DE

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN **COMMUNE DE BADEN**

Élection d'un adjoint

1er tour		**2ème tour**		**3ème tour**	
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0 (a) votants : 29 (b) suffrages nuls : 0 (Art L.66 code électoral) (c) suffrages blancs : 0 (Art L.65 code électoral) (a-b-c) suffrages exprimés : 29 majorité absolue : 15		Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : xxxx (a) votants : 29 (b) suffrages nuls : xxxx (Art L.66 code électoral) (c) suffrages blancs : xxx (Art L.65 code électoral) (a-b-c) suffrages exprimés : majorité absolue : ……		Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : xxxx (a) votants : 29 (b) suffrages nuls : xxxx (Art L.66 code électoral) (c) suffrages blancs : xxx (Art L.65 code électoral) (a-b-c) suffrages exprimés : majorité relative : ……	
Candidats	Nombre de suffrages obtenus	Candidats	Nombre de suffrages obtenus	Candidats	Nombre de suffrages obtenus
Anaïs RUPIN	21				
Yannick LECOANET	8				

Madame Anaïs RUPIN ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée adjointe au Maire,

Fait à BADEN, le 04 novembre 2026
Le Maire,
Christophe BÉDARD

MAIRIE DE BADEN
MORBIHAN